

Objectif de gestion du fonds

Le fonds cherche à surperformer son indice par des investissements diversifiés sur les marchés de taux et d'actions dans le respect pour ces derniers des contraintes de la réglementation dite « DSK ».

Principaux risques supportés par le fonds

Risque de perte en capital : le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.
Risque actions : la variation du cours des actions peut avoir un impact positif ou négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.
Risque de taux : une remontée des taux des marchés obligataires peut provoquer une baisse des cours des obligations.
Risque de crédit : une éventuelle dégradation de la signature de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
Autres risques : risque lié à l'utilisation des instruments dérivés, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité.

Caractéristiques du fonds

Forme juridique : FCP de droit français

Code ISIN : FR0007022132

Société de gestion : AVIVA Investors France

Date de création : 05/06/98

Commercialisateur : Union Financière de France Banque

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

Devise de cotation : EUR

Affectation des résultats : Distribution et/ou capitalisation

Frais de gestion max du fonds : 2,05 % TTC

Gestionnaire financier du fonds



Valeur liquidative au 29/06/18 102,49 €
Encours du fonds 67,6 ME

Performances nettes en €

(source Morningstar)



Indice : 65 % JP Morgan EMU 3-5 ans + 20 % Euro STOXX® 50 + 15 % EONIA Capitalisé (dividendes/coupons réinvestis)

Le fonds est un OPC à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

Performances cumulées

Performances annuelles

Période	FCP	Indice	Année	FCP	Indice
1 mois	-0,4%	0,5%	2017	0,1%	2,1%
2018	-3,0%	-0,7%	2016	-0,1%	1,6%
1 an	-4,6%	0,0%	2015	1,4%	2,7%
3 ans	-4,9%	3,4%	2014	2,3%	4,7%
5 ans	5,6%	16,5%	2013	4,4%	5,7%

Volatilité du fonds sur 3 ans : 4%

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps

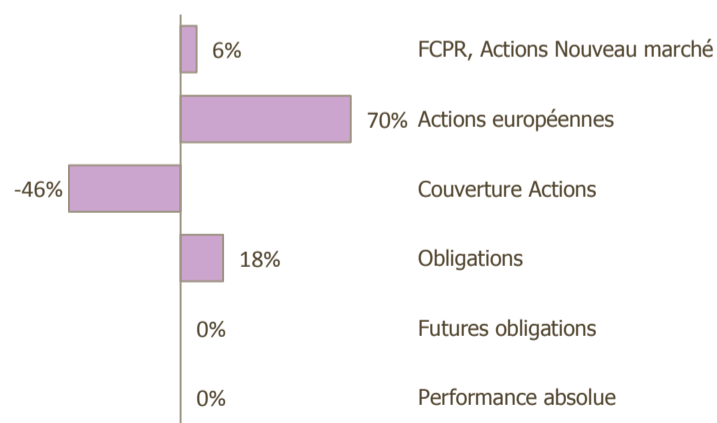
Allocation des actifs du fonds

(source gestionnaire financier)

Principales stratégies

Principaux titres Actions

Portefeuille obligataire



TOTAL SA	9,0%
SANOFI SA	6,1%
BNP PARIBAS SA	4,6%
AXA SA	3,4%
AIR LIQUIDE SA	2,6%
AIRBUS SE	2,5%
VINCI SA	2,3%
PUBLICIS GROUPE SA	2,2%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	2,2%
ORANGE SA	2,0%

Sensibilité aux taux (de 0 à 6)	3,2
Répartition par notation (1)	
Obligations de "bonne qualité" (de AAA à BBB-)	93%
Obligations spéculatives ("haut rendement", inférieure à BBB-)	7%
Emetteurs non notés	0%

(1) Notation selon Standard&Poor's ou toute autre notation équivalente

* Le fonds commun de placement se trouve dans la catégorie de risque / rendement indiquée ci-dessus en raison de la volatilité des marchés des actions et dans une moindre mesure des marchés de taux. Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Enfin, la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Ce fonds ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Les informations sur les valeurs contenues dans ce document ne sont pas assimilables à des recommandations personnalisées d'acheter ou de vendre ces valeurs et n'ont aucune valeur contractuelle. L'accès à ce fonds peut faire l'objet de restrictions et l'UFF ne peut le proposer à une personne si la loi de son pays d'origine ou de tout autre pays qui lui serait applicable ou s'appliquerait à ce fonds l'interdit. La composition du portefeuille est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce document est établi par l'Union Financière de France Banque à des fins d'information exclusivement. Il contient des éléments d'information et des données chiffrées que l'Union Financière de France Banque considère comme fondées ou exactes au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Toute souscription ne peut être effectuée qu'après lecture du dernier prospectus/réglement du fonds visé par l'AMF, qui détaille, notamment, les principaux risques de ce fonds, la durée de placement recommandée et les frais appliqués. Le prospectus/réglement du fonds, le document d'information clé pour l'investisseur (DICI), ainsi que les derniers documents périodiques, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès de l'Union Financière de France Banque ou sur le site www.uff.net. Il est précisé que la consultation de ce document ne vous dispense pas de consulter vos propres conseils afin de vous permettre de vous forger une opinion sur l'adéquation du produit à vos objectifs d'investissement et à votre situation. L'UFF décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments figurant dans ce document. Ce document ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit ou transmis à une autre personne que celle à qui il est adressé sans l'accord l'express de l'UFF. Union Financière de France Banque, 32, avenue d'Iéna 75116 Paris - Société anonyme au capital de 15 467 031,07 € - 473 801 330 R.C.S Paris - Etablissement de crédit agréé auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (www.acpr.banque-france.fr) en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.